

Un diplomate français des mieux informés — bien que son poste ne soit pas en Autriche-Hongrie — me disait : « Soyez sûr que l'idée de François-Joseph est de conclure quelque chose de définitif avec la Russie. »

FRANCE

Des publicistes ingénieux et optimistes ont exprimé l'espérance que si le système copartageant était appliqué à l'Autriche, la France y trouverait son compte : — l'empire allemand, comme compensation, nous rendrait l'Alsace-Lorraine !

L'empire allemand, que dirige la Prusse, annexe et ne rend pas — du moins de bon gré.

Et puis, il est des nécessités absolues d'équilibre. Sous le règne de Louis XVI, la maison d'Autriche nous offrait une partie des Pays-Bas, à la condition que nous lui laisserions prendre la Bavière. M. de Vergennes n'accepta pas la proposition, bien que l'Autriche fût alors notre alliée. Fidèle en cela à la politique traditionnelle de la France, il ne voulait pas laisser se constituer en Europe centrale une puissance trop forte. M. de Vergennes était un ministre avisé (1).

(1) Autre leçon à tirer de l'histoire du dix-huitième siècle : après la guerre de la succession d'Autriche et avant la guerre de